

Pierre-Frédéric Weber

Entre traditions historiques et logiques politiques de la Guerre Froide (1945-1989) : les langues étrangères en Pologne à travers les exemples du Français et de l'Allemand

Annales Neophilologiarum nr 5, 135-148

2011

Artykuł został opracowany do udostępnienia w internecie przez Muzeum Historii Polski w ramach prac podejmowanych na rzecz zapewnienia otwartego, powszechnego i trwałego dostępu do polskiego dorobku naukowego i kulturalnego. Artykuł jest umieszczony w kolekcji cyfrowej bazhum.muzhp.pl, gromadzącej zawartość polskich czasopism humanistycznych i społecznych.

Tekst jest udostępniony do wykorzystania w ramach dozwolonego użytku.

*PIERRE-FRÉDÉRIC WEBER**

Uniwersytet Szczeciński

**ENTRE TRADITIONS HISTORIQUES ET LOGIQUES POLITIQUES
DE LA GUERRE FROIDE (1945–1989)
LES LANGUES ÉTRANGÈRES EN POLOGNE À TRAVERS
LES EXEMPLES DU FRANÇAIS ET DE L'ALLEMAND**

Introduction

Les langues étrangères en Pologne aujourd'hui

« Des langues de moins en moins étrangères ». C'est ainsi que titrait en 2004 un journal polonais publié sur Internet, à propos de la diffusion croissante de l'apprentissage des langues étrangères en Pologne¹. Alors qu'à l'époque communiste, avant 1989, le russe était la seule langue enseignée obligatoirement dans les écoles primaires et secondaires, l'offre s'est considérablement diversifiée dès les années quatre-vingt-dix et surtout au cours de la dernière décennie, malgré des difficultés initiales liées au manque d'enseignants qualifiés à tous les niveaux².

* Pierre-Frédéric Weber – zatrudniony od 2007 r. w Katedrze Filologii Romańskiej Uniwersytetu Szczecińskiego na stanowisku profesora wizytującego; niemcoznawca i germanista. Tytuł doktora uzyskał na Uniwersytecie Paryż III – Sorbonne Nouvelle. Studiował polonistykę na studiach licencyjnych w Paryżu, Wrocławiu, Lublinie, Warszawie. Zajmuje się naukami politycznymi oraz historią stosunków polsko-niemieckich i polsko-francuskich w XX w. Autor m.in. monografii w j. francuskim (2007) na temat stosunków między RFN, NRD a PRL podczas zimnej wojny.

¹ A. Jabłonowska, *Języki coraz mniej obce*, in *Raport Polska.pl*, version en ligne <http://wiadomosci.polska.pl/specdlapolski/article.htm?id=80082> (version : 09.04.2010).

² I. Walenczak, K. Wróblewska-Pawlak, « Języki obce w Polsce – próba bilansu (Polacy w samoocenie. Języki obce w szkole i pracy. Jakiego języka warto się uczyć dzisiaj?) », in *Studia Europejskie* 1997, n° 1, p. 153.

Selon une enquête réalisée par l'Institut des Affaires Publiques (*Instytut Spraw Publicznych*, ISP, Varsovie) en 2003, le pourcentage de Polonais entre 15 et 60 ans qui déclarent pratiquer une langue étrangère était en augmentation : 57 % en 2000, contre 67 % en 2003. Parmi ces personnes, le pourcentage de celles connaissant le russe était en diminution (64 %). Celui concernant l'anglais augmentait (53 %). La connaissance de la langue allemande restait relativement stable (44 %) ; le français se maintenait également, quoique dans des proportions plus modestes (10 %). Les personnes sondées affirmaient le plus souvent maîtriser ces langues à un niveau faible ou moyen.

Deux langues sont obligatoires dans les lycées d'enseignement général. Le choix de la (ou des) langue(s) enseignée(s) revient au directeur et aux élus locaux. Les chiffres de l'année scolaire et universitaire 2007/2008 sont éloquentes : sur un total d'un peu plus de 7,8 millions d'élèves et étudiants polonais, 4,9 millions apprenaient l'anglais, 2,4 millions l'allemand, un peu plus de 300 000 le russe et 200 000 le français ; l'espagnol n'attirait alors que 16 500 personnes et l'italien un peu plus de 10 000, ces deux langues étant toutefois en forte progression. L'allemand représentait donc la deuxième langue étrangère la plus enseignée en Pologne, pendant que le français conservait le quatrième rang qu'il occupe depuis les années quatre-vingt-dix dans le système scolaire public polonais parmi les autres langues vivantes³.

Ce bref tour d'horizon, dont les tendances se confirment au regard des statistiques provisoires concernant les années 2008/2009 et 2009/2010, est bien sûr un reflet de l'intérêt grandissant de la population polonaise pour les langues étrangères, ainsi qu'un indicateur des efforts entrepris non seulement par les pouvoirs publics, mais aussi par des acteurs privés afin de promouvoir l'apprentissage et la pratique des langues vivantes. La situation actuelle est néanmoins encore assez marquée par la période 1945–1989 et les conditions qui prévalaient sous le régime communiste polonais. Comme le note fort justement Jabłonowska :

Pendant toute la période de la Pologne populaire, l'enseignement des langues étrangères constituait le talon d'Achille de notre société. Dans les écoles, seul le russe était obligatoire – et souvent mal enseigné. Généralement, les Polonais ne connaissaient aucune langue étrangère et n'éprouvaient pas de réelle motivation à en apprendre. Avant 1989,

³ P. Romanovitch, *L'enseignement du français en Pologne* (2008), http://www.ambafrance-pl.org/france_pologne/spip.php?article432 (version : 02.01.2010).

l'enseignement des langues étrangères était souvent considéré comme un passe-temps aristocratique, un genre de divertissement intellectuel [...] ⁴.

À partir des deux cas intermédiaires de l'allemand et du français, cet article se propose de revenir sur les facteurs politiques internationaux qui ont déterminé l'évolution de la place des langues étrangères en Pologne depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Il faut chercher les causes tant à l'intérieur de la Pologne que dans ses relations avec les différents pays correspondant aux langues en question, dans le cadre géopolitique et idéologique contraignant de la guerre froide ; naturellement, il convient aussi de confronter l'évolution d'après-guerre aux traditions historiques ayant marqué la période précédente (d'avant 1945). Après une rapide rétrospective historique, on étudiera successivement les cas du français et de l'allemand, avant de conclure sur les rapports entre langue(s) et politique.

1. « L'Histoire avec sa grande hache... » ⁵

Les relations franco-polonaises et germano-polonaises depuis le XIX^{ème} siècle

La longue durée des contacts de la Pologne avec la France d'une part, avec les pays germaniques d'autre part, fait apparaître non seulement une continue interaction politique (et, au cours des deux derniers siècles, des conflits répétés avec la Prusse puis l'Allemagne), mais aussi de riches transferts culturels dans des domaines aussi divers que la littérature, la philosophie, le droit, les sciences expérimentales et la technologie. La langue principale de ces échanges était d'abord le français, qui s'était imposé dans l'Europe lettrée dès le règne de Louis XIV, mais au fil de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, la langue allemande prit une importance croissante, notamment dans les publications, ce qui correspondait aussi à une montée en puissance géopolitique du jeune empire wilhelminien à partir de 1871.

La Prusse, en tant que puissance copartageante, avait annexé la partie occidentale du territoire polonais en accord avec la Russie et l'Autriche qui s'étaient réparti le reste du pays, faisant disparaître de la carte du continent ce

⁴ Traduction : PFW.

⁵ Extrait de l'introduction de G. Perec, *W ou le souvenir d'enfance*, Paris 1975, p. 13.

qui avait été depuis le Moyen-Âge une véritable puissance en Europe centrale et orientale. Dans l'espace administré par la Prusse (ainsi que dans celui que s'était attribué l'empire des Habsbourg), l'allemand s'imposa comme langue administrative officielle pour plus de cent vingt ans. Il le demeura encore après la renaissance de la Pologne en 1918, dans les régions restées allemandes – Prusse orientale, Poméranie et Silésie – qui ne seront intégrées qu'en 1945 au nouveau territoire polonais.

La France fut, quant à elle, le refuge de plusieurs générations d'insurgés polonais, permettant ainsi la création d'une véritable communauté émigrée qui s'accultura rapidement en adoptant la langue française, et dont de nombreux représentants et descendants occupèrent ensuite des responsabilités importantes en Pologne après 1918, puis – dans un contexte fort différent – à partir de 1945⁶. Le retour de cette diaspora contribua à diffuser le français en Pologne et à renforcer les liens avec la France qui servit d'ailleurs de référence dans la mise en place des institutions du nouvel État polonais.

L'Europe centrale au lendemain de la Seconde Guerre mondiale

Le 9 mai 1945, le théâtre européen présentait l'image d'un incroyable bouleversement : des millions de « DP's » (personnes déplacées), rapatriées ou en transit ; des frontières redessinées, divisant des territoires auparavant unifiés ; des changements radicaux dans les rapports de force géopolitiques. Quant à la question des minorités nationales, qui n'avait pas fait l'objet d'un examen rigoureux ni trouvé de solution satisfaisante lors des négociations de 1919 en vue de la signature du Traité de Versailles, elle fut le souci principal des vainqueurs de la Seconde Guerre mondiale. Cette fois, il s'agissait de trouver une réponse définitive, ce qui conduisit les Alliés à privilégier un règlement radical qui passerait par des déplacements massifs de populations. En Pologne, cela concernait en particulier la population germanique. Les autorités polonaises organisèrent par ailleurs des transferts ethniques avec les Républiques socialistes soviétiques de Lituanie, de Biélorussie et d'Ukraine. Cela aboutit à une forte homogénéisation démographique des pays (re)nés en 1945, et de la Pologne en particulier :

⁶ J. Sekutowicz, *Les relations franco-polonaises de Hugues Capet à Lech Walesa*. Autoéd., Nice 1995, p. 154–168.

après l'application des accords de Potsdam, la population de la Pologne était ainsi ethniquement polonaise à environ 95 %⁷.

Ces changements dramatiques eurent bien évidemment des répercussions directes sur la carte linguistique du continent européen. La fuite, l'expulsion et enfin, dans une dernière phase (1945–1947), les rapatriements méthodiques organisés par les autorités polonaises et soviétiques entraînèrent le déplacement de près de huit millions d'Allemands de Pologne. Si, selon la formule utilisée par certains, « les pierres parl[ai]ent allemand »⁸, les locuteurs eux-mêmes n'étaient pratiquement plus présents sur le territoire (à l'exception d'une assez forte minorité qu'on évoquera plus loin). Qui plus est, assimilée au nazisme et à ses crimes, la langue allemande était rejetée par la population polonaise de l'immédiat après-guerre. Par ailleurs, les pertes massives causées par la guerre et les exactions (Katyń et d'autres) dans les rangs de l'élite polonaise, dont une majorité maîtrisait ou comprenait le français, eurent pour effet collatéral une régression sensible de la francophonie dans la société polonaise⁹.

2. L'inexorable perte de vitesse de la langue française en Pologne depuis 1945 **Facteurs internationaux et aspects bilatéraux franco-polonais**

Alors que Polonais et Français avaient lutté ensemble contre le III^{ème} Reich, et que les gouvernements provisoires des deux pays s'étaient rapprochés diplomatiquement dès la libération du territoire polonais fin 1944 en dépit des différences de régime politique, le contexte mondial allait bien vite imposer sa marque aux contacts entre Paris et Varsovie. L'année 1947 marqua un tournant dans les relations internationales : par l'adoption du plan Marshall à l'ouest du continent et les tensions toujours plus vives entre les deux nouvelles super-puissances, les États-Unis et l'Union soviétique, la situation se dégrada en Eu-

⁷ Ch. Dwernicki, *Géopolitique de la Pologne*, Bruxelles 2000, p. 58.

⁸ C. Schmid, « Une politique commune franco-allemande », in *Politique étrangère* 1956 (Paris) 21, n° 5, p. 548.

⁹ I. Walenczak, K. Wróblewska-Pawlak, *Języki obce w Polsce...*, p. 136. À noter toutefois que sur environ 400 000 Polonais émigrés, vivant en France avant guerre et travaillant souvent dans les mines de charbon du nord-est de la France, 80 000 à 90 000 revinrent en Pologne à partir de 1946/1947, surtout dans la région de Wałbrzych ; cette ville minière silésienne était d'ailleurs appelée familièrement dans les années cinquante « la ville française » [*Francuskie miasto*] – bien qu'elle regroupât alors dix-sept autres nationalités.

rope. Dès lors, le continent se divisa progressivement le long de cette ligne de fracture « de Stettin dans la Baltique à Trieste dans l'Adriatique » : un rideau de fer était descendu sur l'Europe¹⁰.

L'opposition politique, économique, militaire et surtout idéologique entre « l'Est » et « l'Ouest » toucha peu à peu les rapports franco-polonais. Le régime communiste établi à Varsovie, qui suivit jusqu'au milieu des années cinquante une ligne stalinienne, répondit aux mesures anticommunistes appliquées en France dès 1947/1948 (notamment contre des syndicalistes polonais émigrés) par une chasse aux sorcières organisée contre des « espions » français ou assimilés comme tels par la propagande officielle ; en 1949, les affaires Robineau et Bassaler défrayèrent la chronique dans les deux pays et contribuèrent à accentuer les différends entre les ministères des Affaires étrangères¹¹. La victime principale de cette radicalisation dans les rapports franco-polonais fut l'Institut français de Varsovie – fruit d'un accord culturel bilatéral de février 1947 – qui fut fermé provisoirement par décision du Bureau politique du Parti ouvrier uni-fié polonais (PZPR) en janvier 1950. C'est justement cet institut qui jouait depuis juin 1947, avec son équivalent à Cracovie, un rôle moteur dans la relance de la présence culturelle française en Pologne, notamment par des cours de langue et de civilisation françaises dispensés à plusieurs centaines d'élèves dans ces deux villes¹².

Jusqu'en 1958, la présence culturelle officielle de la France fut contrainte d'essayer de se maintenir en Pologne sans le relais efficace que constituait l'Institut français de Varsovie, avant que des négociations entamées à la faveur de la déstalinisation du régime ne permettent une alternative par la création du Centre de Civilisation Française rattaché à l'Université de Varsovie¹³. Son premier directeur fut l'historien Michel Foucault. Suite au retour du général de Gaulle au pouvoir et de son programme de politique étrangère pour la France, qui impliquait notamment une amélioration des rapports avec les pays du

¹⁰ W. Churchill, *The Sinews of Peace*, in R.R. James, *Winston S. Churchill : His Complete Speeches 1897–1963. Vol. VII, 1943–1949*, Londres 1946, p. 7285–7293.

¹¹ D. Jarosz, M. Pasztor, *Robineau, Bassaler i inni. Z dziejów stosunków polsko-francuskich w latach 1948–1953*, Toruń 2001.

¹² D. Jarosz, M. Pasztor, « Działalność Instytutu Francuskiego w Polsce w latach 1925–1989. Część druga: lata 1945–1989 », in *Polski Przegląd Dyplomatyczny* 2008, 43, n° 3, p. 126.

¹³ Ce centre existe encore aujourd'hui, complété d'un centre de recherche en sciences humaines et sociales, le CMF, Centre Michel Foucault, cf. <http://www.cmf.uw.edu.pl/> (dernière consultation : 05.06.2009).

bloc de l'Est, des négociations furent reprises entre Paris et Varsovie ; la France souhaitait obtenir la réouverture de l'Institut français de Varsovie, ce qui était rendu difficile par le différend opposant les deux pays sur la question de la possession de l'Institut polonais de Paris, revendiqué à la fois par l'émigration polonaise *et* par l'Académie polonaise des sciences (PAN). Après bien des tractations, la partie polonaise donna son accord pour une solution médiane : l'ouverture de deux bibliothèques françaises, l'une à Cracovie (dès 1966) et l'autre à Varsovie (en 1968). Ces deux institutions vont rapidement gagner en importance, notamment en ce qui concerne l'enseignement du français en Pologne ; en 1975, elles comptaient ensemble plus de 2 400 inscrits aux cours de langue¹⁴.

Le règlement du problème concernant l'Institut polonais de Paris, de façon satisfaisante pour les parties concernées, déboucha finalement sur la réouverture solennelle de l'Institut français de Varsovie, fin octobre 1979. Son activité en faveur de la francophonie en Pologne fut telle que même les services de renseignement polonais en arrivèrent à s'inquiéter au milieu des années quatrevingts, ce qui conduisit à une surveillance renforcée de l'établissement, sans néanmoins remettre en cause l'accord franco-polonais. À côté du système scolaire et universitaire polonais (notamment des philologies romanes), les institutions culturelles françaises en Pologne jouèrent donc un rôle déterminant dans les efforts entrepris pour y conserver la présence de la langue française. Tel était justement l'un des objectifs principaux de la politique culturelle de la France dans le monde.

La politique culturelle de la France

Après la guerre, les dirigeants français durent rapidement se rendre à l'évidence que la France n'avait plus les moyens de sa volonté (géo)politique. Le domaine le plus porteur pour diffuser néanmoins l'influence française dans le monde restait la politique culturelle. La « diplomatie culturelle » centralisée par l'État, initiée en 1945, resta longtemps une marque de fabrique française. À elle seule, la politique culturelle du ministère français des Affaires étrangères (Quai d'Orsay) représentait 35 % du budget ministériel annuel en 1946¹⁵. « On

¹⁴ D. Jarosz, M. Pasztor, « Działalność Instytutu Francuskiego... », p. 139.

¹⁵ Ibidem, p. 119.

comprenait [...] que, loin de pouvoir être dissociés des relations diplomatiques, [les échanges culturels] en constituaient l'âme même, pour une France affaiblie mais qui n'entendait pas renoncer à sa mission universelle »¹⁶. Redynamisée par le général de Gaulle à partir de 1958 dans le cadre de sa « politique de Grandeur », elle devait constituer un relais de l'action diplomatique française, non seulement dans les anciennes colonies, mais plus largement dans tous les pays avec lesquels le Quai d'Orsay entretenait des contacts officiels.

Dans cette politique culturelle extérieure, la Pologne et plus globalement l'Europe centrale et orientale occupaient une place de choix. L'influence culturelle de la France en Pologne était considérée, dès 1945, par les principaux acteurs français comme un enjeu éminemment politique et stratégique. Christian Fouchet, alors représentant de la France auprès du gouvernement provisoire polonais, notait que « conserver la Pologne à l'Ouest vaut bien quelques milliards »¹⁷. Les efforts de la France, bien qu'à contre-courant de la logique de la guerre froide, ne furent sans doute pas vains, tant ils permirent de maintenir vif l'intérêt pour la civilisation française – à défaut, certes, de parvenir à assurer à la langue française la place privilégiée qu'elle avait occupée jusqu'alors en Europe. À vrai dire, la « crise du français » avait déjà commencé dès la fin de la Première Guerre mondiale¹⁸.

3. Le difficile maintien de la langue allemande **La Pologne communiste et la minorité allemande**

La minorité allemande était considérée par les autorités polonaises, depuis les années d'entre-deux-guerres et les conflits internes liés à la définition de la frontière germano-polonaise à la suite du Traité de Versailles, comme une sorte de « cinquième colonne » – nationaliste progermanique, au service des intérêts de l'Allemagne. Après la Seconde Guerre mondiale, le régime qui se mit en place à Varsovie était hostile à toute mesure visant à une reconnaissance de la spécificité ethnique, culturelle et linguistique de la population allemande restée

¹⁶ J. Rigaud, *L'exception culturelle. Culture et pouvoirs sous la V^e République*, Paris 1996, p. 148.

¹⁷ Ch. Fouchet, *Au service du général de Gaulle*, Paris 1971, p. 86.

¹⁸ J. Trabant, *Der gallische Herkules : über Sprache und Politik in Frankreich und Deutschland*, Tübingen 2002, p. 213.

encore en Pologne après les opérations de rapatriement (estimée alors à « quelques dizaines de milliers » par le gouvernement polonais, « un à deux million(s) » par le gouvernement ouest-allemand ; vraisemblablement 800 000 personnes). La définition même de la germanité, de l'appartenance à une minorité allemande posait problème, en raison des pressions qui s'exerçaient pour poloniser une partie de cette population minoritaire.

Pendant la période stalinienne du régime communiste polonais (sous l'autorité de Bolesław Bierut, Premier Secrétaire du PZPR), les possibilités d'apprentissage de l'allemand dans les écoles était très limitées. La création d'écoles avec l'allemand comme langue d'enseignement ne fut autorisée qu'en 1950. En 1954, on comptait déjà 136 écoles accessibles à la minorité allemande dans les territoires anciennement allemands du nord et de l'ouest du pays ; toutefois, elles restaient interdites aux enfants dont les parents avaient accepté de prendre la nationalité polonaise – bien qu'un nombre important d'entre eux l'eussent fait sous la pression des administrations locales polonaises. Du fait des actions de regroupement familial organisées par la Pologne et les deux États allemands à partir des années cinquante, le nombre d'Allemands diminua de plus en plus, ce qui eut une influence directe sur l'enseignement de l'allemand et l'enseignement *en* allemand en Pologne : en 1960, on ne comptait plus que cinq écoles proposant un cursus en langue allemande, les deux dernières cessèrent leur activité en 1963. Il fallut attendre un quart de siècle et le changement de régime pour envisager une renaissance modeste des établissements de ce type¹⁹.

Les multiples visages de la germanité – concurrence et émulation

La présence de la langue allemande n'était toutefois pas assurée seulement par ce système particulier lié à la présence d'une minorité allemande en Pologne. Aussi bien la République fédérale que la RDA investirent des efforts conséquents afin de réimplanter l'allemand, ce qui – pour des raisons idéologiques et politiques – donna lieu à une vive concurrence entre ces deux politiques culturelles sur le terrain de la Pologne communiste.

¹⁹ B. Nitschke, « Szkolnictwo dla mniejszości niemieckiej w Polsce w latach 1945–1989 », in *Rocznik Lubuski* 2004, 30, cz. 1, p. 110.

Il s'agissait à vrai dire d'une lutte pour la définition de la germanité : quel-
le était l'Allemagne que les Polonais devaient (ré)apprendre à découvrir, voire
à apprécier ? Dès la création des deux États allemands d'après-guerre en 1949,
l'un et l'autre cherchèrent à se définir par rapport à l'héritage historique alle-
mand – une confrontation incontournable à la suite du national-socialisme, en
raison des conséquences profondes et durables qu'il eut sur la perception de
l'Allemagne par ses voisins européens. Alors que l'Allemagne de l'Ouest
(RFA) se réclamait l'héritière de l'Allemagne vaincue, avec toutes les
conséquences que cela représentait en termes de responsabilité pour les crimes
commis pendant l'époque nazie, et se proclamait représentant officiel de
l'ensemble des Allemands, même de ceux privés de liberté de l'autre côté du
rideau de fer, l'Allemagne de l'Est (RDA) quant à elle voulait se détacher de la
tradition allemande en se définissant comme le « premier État antifasciste sur le
sol allemand ».

D'une part, la compétition portait sur la défense des droits de la minorité
allemande de Pologne ; en raison de l'appartenance de la RDA au bloc des pays
de l'Est, son action dans ce domaine ne pouvait être que discrète. D'autre part,
le coude à coude germano-allemand était visible dans la diffusion de la langue
et de la culture allemandes en Pologne à travers les activités rivales
d'institutions ouest-allemandes – comme le Goethe-Institut à qui revenait le rôle
principal dans la mise en place et l'exécution de la politique culturelle et lin-
guistique de la RFA²⁰ – et est-allemandes (le Herder-Institut). Les cours de lan-
gue allemande, en particulier, servaient de vecteur de transmission de l'image
que chacun des deux États voulait donner de lui-même en Pologne. Quoique
fortement empreinte d'arrière-pensées idéologiques, cette concurrence eut pour
effet secondaire positif de multiplier les canaux de diffusion de la langue et de
la culture allemandes.

Il est à noter que l'Autriche contribua également à cette diversité, puis-
qu'elle mena dès l'après-guerre une politique culturelle active dans les pays
d'Europe centrale et orientale sous influence soviétique. À partir de 1955, sa
situation de pays neutre lui facilita les contacts avec les pays communistes qui
voyaient certes en elle un membre du monde occidental, mais ne la rangeaient
pas dans le groupe des États dits « impérialistes » (selon la terminologie en vi-

²⁰ S. R. Kathe, *Kulturpolitik um jeden Preis. Die Geschichte des Goethe-Instituts von 1951 bis 1990*, Munich 2005, p. 424–438.

gueur à l'époque). L'Association Austro-Polonaise (*Österreichisch-Polnische Gesellschaft*, ÖPG), fondée dès 1946 à Vienne, puis son équivalent polonais – l'Association Polono-Autrichienne (*Towarzystwo Polsko-Austriackie*) – créée en 1960 à Varsovie, permirent ainsi d'établir un vaste réseau de contacts, destiné à transmettre la culture autrichienne aux Polonais et la culture polonaise aux Autrichiens. Il est vrai que l'activité de l'ÖPG ne se concentrait pas spécifiquement sur l'enseignement de la langue allemande, mais du moins sur la diffusion de la littérature et de la culture autrichiennes²¹.

La multiplicité des acteurs joua ainsi un rôle décisif dans la diversification de l'offre en langue et culture germaniques. La proximité géographique (mais sans doute aussi la part croissante de l'Allemagne de l'Ouest dans les échanges commerciaux de la Pologne avec l'Ouest au cours des années soixante-dix et quatre-vingts) ont certainement aussi aidé à maintenir assez vif l'intérêt pour la langue allemande, malgré la barrière psychologique qu'elle supposait de surmonter pour une large majorité de la population polonaise, même plusieurs décennies encore après la fin de la guerre.

Conclusion

Langue du politique et politique des langues

Le français et l'allemand, dont les positions respectives en Pologne s'appuyaient sur des héritages historiques et des contextes d'après-guerre différents, avaient néanmoins cela en commun qu'ils devaient faire face à une évolution internationale défavorable qui divisait l'Europe et une grande partie du monde en deux aires antagonistes dont chacune était dominée par une superpuissance ; cette double hégémonie politique s'imposa également sur le plan linguistique. Ce n'est pas un hasard si la principale langue de communication au sein de l'OTAN (Organisation du Traité de l'Atlantique Nord) fut – et reste – l'anglais, alors que le russe joua ce rôle à titre exclusif dans les instances du Pacte de Varsovie. Il apparaît que le fait linguistique se situe dans un rapport de subordination par rapport au fait politique.

²¹ Österreichisch-Polnische Gesellschaft, *Geschichte der Österreichisch-Polnischen Gesellschaft* (2007), <http://www.austriapolen.at/geschichte/geschichte.htm> (version : 17.10.2009).

Ce constat concerne non seulement le choix des langues, mais encore l'évolution des langues elles-mêmes. À la fin des années cinquante, Victor Klemperer avait déjà montré comment un régime politique (la dictature hitlérienne) transformait la langue (allemande, en l'occurrence)²². À la suite de travaux satiriques nés au temps de l'opposition clandestine au régime communiste, des chercheurs polonais ont, de leur côté, mis en évidence les spécificités de la « novlangue » (*nowomowa*) du PZPR²³.

Il est toutefois un dernier élément – intérieur et en partie propre à la Pologne populaire des origines à sa disparition en 1989 : la rhétorique nationaliste au service du programme communiste. De façon à séduire la population, le PZPR se réappropria l'héritage patriotique polonais (tel qu'il s'exprimait, notamment au début du XX^{ème} siècle, chez les nationaux-démocrates autour de Roman Dmowski²⁴). La mise en exergue de la polonité, notamment dans les nouveaux territoires polonais en réponse au nationalisme allemand, poussa la Pologne à se refermer sur elle-même – ironie de l'Histoire pour un pouvoir qui se réclamait d'un courant idéologique internationaliste... C'est seulement avec l'apparition d'un milieu oppositionnel et son questionnement sur la place de la Pologne en Europe²⁵ que l'intérêt pour les voisins put renaître progressivement et se renforcer petit à petit dans des couches plus larges de la population polonaise. Aussi est-il logique que l'aspiration de la société à plus de liberté, qui déboucha sur la fin du système communiste, ait eu pour corollaire la diversification de l'enseignement et de l'apprentissage des langues en même temps qu'une popularité grandissante de celles-ci.

Keywords: *culture policy – language policy – French – German – People's Republic of Poland – 1945–1989*

²² V. Klemperer, *LTI. Notizbuch eines Philologen*, Halle 1957, p. 27.

²³ M. Głowiński, *Mowa w stanie obłączenia. 1982–1985*, Warszawa 1996, p. 94.

²⁴ M. Zaremba, *Komunizm. Legitymizacja. Nacjonalizm. Nacjonalistyczna legitymizacja władzy komunistycznej w Polsce*, Warszawa 2005, p. 194.

²⁵ J. J. Lipski, « Dwie ojczyzny – dwa patriotyzmy. Uwagi o megalomanii narodowej i ksenofobii Polaków », in *Kultura* (Paris) 1981, n° 10, p. 3.

**BETWEEN HISTORICAL TRADITIONS AND POLITICAL LOGICS
IN THE COLD WAR (1945–1989)
FOREIGN LANGUAGES IN POLAND THROUGH THE EXAMPLES
OF FRENCH AND GERMAN**

Summary

Today's situation of foreign languages in Poland, especially French and German, cannot be explained satisfactorily without an analysis of its genesis in times of the Cold War. Due to various international and internal factors, the People's Republic of Poland applied a language policy that caused a clash between historical traditions in Polish-French respectively Polish-German relations and geopolitical imperatives as well as sometimes the culture policies of France and the German states (FRG, GDR). A decisive factor was also the instrumentalization of patriotism by the Polish United Workers' Party in support of communism, which favoured nationalist attitudes towards foreign countries and a closure of Poland. Only the end of the regime gave the opportunity for a liberalization of language teaching and learning.

**MIĘDZY TRADYCJAMI HISTORYCZNYMI A LOGIKAMI POLITYCZNYMI
W CZASIE ZIMNEJ WOJNY (1945–1989)
JĘZYKI OBCE W POLSCE
NA PRZYKŁADZIE JĘZYKA FRANCUSKIEGO I NIEMIECKIEGO**

Streszczenie

Dzisiejszej sytuacji języków obcych, zwłaszcza francuskiego oraz niemieckiego, w Polsce nie da się wyjaśnić w sposób wyczerpujący bez analizy jej genezy w okresie zimnej wojny. Z powodu różnych czynników zarówno międzynarodowych, jak i wewnętrznych Polska Rzeczpospolita Ludowa zastosowała politykę językową, w której tradycje historyczne w stosunkach polsko-francuskich oraz polsko-niemieckich kolidowały często z uwarunkowaniami geopolitycznymi, a czasem nawet z polityką kulturalną Francji oraz państw niemieckich (RFN, NRD). Decydującym czynnikiem stała

się również instrumentalizacja patriotyzmu przez PZPR na rzecz komunizmu, która spowodowała nacjonalistyczne podejście do zagranicy i zamykanie się kraju. Dopiero zmiana ustrojowa w roku 1989 umożliwiła liberalizację nauki języków.